



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/892
31 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 31 OCTOBRE 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 9 octobre 1996 (S/1996/851) concernant la récente mission d'établissement des faits dans la presqu'île de Bakassi a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil jugent encourageants les progrès signalés par la mission et appuient entièrement les efforts que vous déployez pour trouver les moyens de réduire les tensions dans cette zone contestée et pour améliorer les relations entre la République du Cameroun et la République fédérale du Nigéria pendant que la Cour internationale de Justice est saisie du différend.

Les membres du Conseil de sécurité vous encouragent à poursuivre vos efforts et attendent avec intérêt d'autres rapports sur les progrès accomplis dans le règlement de ce différend, y compris des informations détaillées sur les mesures spécifiques proposées par les deux parties afin d'améliorer leurs relations mutuelles.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Gerardo MARTÍNEZ BLANCO
